



## CONDITIONS DES COURS

### MULTICORPS ADULTES

### ANNÉE 2013-2014

#### Inscription et pièces à fournir :

- La fiche d'inscription remplie.  
Cette fiche tient lieu d'inscription définitive, ce qui veut dire que si elle n'est pas retournée dans la semaine où vous vous êtes inscrits, vous ne pourrez accéder aux cours.
- La lettre d'engagement, avec au verso le règlement intérieur du Centre Chorégraphique, remplie et signée.

#### La formation :

La danse est un art qui participe au développement de l'individu et qui contribue à son épanouissement sous différents angles. En effet, au niveau physique, une prise de conscience du corps s'effectue, l'individu apprend à le connaître et à le maîtriser. Il acquiert de l'endurance, de la souplesse, de la coordination ainsi que le sens du rythme. Au niveau psychologique, cela peut devenir une source de bien-être et lui procurer une certaine confiance en soi et une manière de libérer un stress accumulé.

Malgré son côté ludique, la danse n'en demeure pas moins une discipline qui demande du sérieux et une certaine assiduité pour un meilleur apprentissage. De nombreuses absences entraînent des difficultés à rattraper le fil, à s'intégrer dans le groupe et pénalisent souvent le reste de la classe. Il est donc demandé aux élèves d'être réguliers et ponctuels. De plus, comme tout art, il est nécessaire de s'entraîner en dehors des cours pour fixer l'apprentissage et évoluer visiblement.

#### Calendrier :

Les cours de danse sont donnés suivant l'année académique : **du 1er septembre 2013 au 30 juin 2014**.  
Il n'y a pas d'interruption durant les congés scolaires, sauf entre le 24 décembre 2013 et le 1er janvier 2014.  
Des stages plus intensifs peuvent être proposés durant les congés ou les grandes vacances.  
Le Centre est **fermé lors des jours fériés**, donc pas de cours ces jours là.

#### Paiement :

Les **frais d'inscriptions annuels sont de 10 000 FCFA/personne** Cette cotisation représente l'adhésion à l'association ainsi que l'assurance qui vous couvre pendant les cours sur tous les sites où les activités de Multicorps ont lieu.

Le paiement s'effectue soit à la séance (4 000 FCFA), soit mensuellement, trimestriellement ou annuellement (voir grille tarifaire) :

- 1<sup>er</sup> trimestre : octobre-novembre-décembre 2013
- 2<sup>ème</sup> trimestre : janvier-février-mars 2014
- 3<sup>ème</sup> trimestre : avril-mai-juin 2014

*NB : Pour le mois de septembre, le paiement se fait au mois ou au prorata des cours suivis, suivant la date d'arrivée des élèves, sur une base de 4000 FCFA. Le premier cours est considéré comme un cours d'essai et gratuit pour tout nouvel adhérent.*

Les règlements par forfait s'effectuent **en début** de période, c'est-à-dire dans la première semaine du mois, du trimestre ou de l'année selon le mode de paiement choisi. **Ne peuvent assister aux cours que ceux qui auront effectué leur règlement total.**

Les règlements trimestriels s'effectuent dès l'inscription au 1er trimestre et en début du 2ème et 3ème trimestre (première semaine de janvier et d'avril 2014).

**Au cas où aucun paiement n'est effectué au bout des deux premières semaines du trimestre et après rappel, nous serons contraints de ne pas vous accepter aux cours jusqu'à régularisation.**

Le tarif à la séance étant de 4 000 FCFA, un forfait est proposé sur une base de 4 séances dans le mois. Une séance vous est offerte un mois sur deux, suivant qu'il y ait 4 ou 5 séances dans le mois.

Les séances ne sont pas remboursées en cas d'absence des élèves ou de jours fériés. Cependant, Multicorps peut se réserver le droit d'annuler une séance en cas de force majeure. Il pourrait donc y avoir un mois à 3 séances et le mois suivant à 5 séances, ce qui ramène toujours l'abonnement à une moyenne de 4 séances par mois. Par contre, si le nombre de séances dans le mois est inférieur à 3 par décision de Multicorps, nous nous engageons à vous rembourser la somme des cours non effectués.

*NB : Il est possible de suivre plusieurs cours par semaine. Suivant les options choisies, le tarif est dégressif. Il devient très avantageux lorsque le paiement s'effectue en une fois à l'année, surtout pour ceux qui prennent plusieurs cours à la semaine.*

### **Règlement intérieur :**

Au regard des autres entreprises travaillant aux étages inférieurs, il nous est demandé le calme dans les escaliers et il est formellement interdit d'attendre au bas des escaliers. De plus, afin de participer aux cours, vous êtes priés de bien vouloir vous conformer au règlement intérieur figurant au verso de votre lettre d'engagement et également affiché à l'intérieur du Centre.

### **Autres activités autour des cours :**

Des projections de spectacles de danse professionnels sont prévues en direction de nos élèves dans le souci d'agrandir leur champ culturel en matière de danse. Cela aura lieu quelques samedi après-midi dans l'année. Des assemblées auront également lieu régulièrement durant l'année scolaire afin de créer des moments de concertation, répondre aux questionnements, recueillir des conseils. Et enfin, toujours dans un désir de créer des liens et un réseau, d'autres moments d'échange pourront avoir lieu autour de repas, soirées « zumba », goûters des enfants ou battles des ados.

Nous vous tiendrons informés de tous ces événements par voie d'affichage dans le Centre ou par e-mail.

MERCI !

---

#### **CENTRE CHORÉGRAPHIQUE MULTICORPS**

ASSOCIATION N° 2010/0068/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC DU 24 FEVRIER 2010

Quartier Ganhi, Cotonou, Bénin - Boîte postale : 01 BP 591

E-mail : multicorpsbenin@gmail.com - Site : www.multicorps.org - Tél : (+229) 96 83 08 26 / (+229) 94 47 95 89 / (+229) 21 10 20 82